

Le latin au collège Adrienne Bolland – rentrée 2024

Le latin est un enseignement de complément.

Tout élève volontaire peut étudier le latin à raison **de une à deux heures par semaine en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.**

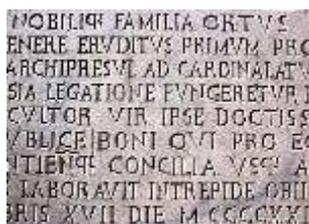
Votre enfant est actuellement en 6^{ème} il est vivement conseillé de lui faire suivre l'enseignement du latin à partir de la 5^{ème} et ce pour **trois raisons majeures.**

Suivre l'enseignement du latin, c'est enrichir sa culture



- C'est prendre conscience de notre culture latine en découvrant de magnifiques **textes littéraires** et de splendides **représentations** : fresques, sculptures, monuments ;
- C'est mesurer **ce que nous devons aux Romains** : par exemple, l'idée de république, *res publica*, l'affaire de tous, le bien commun ;
- C'est, dans un monde changeant, avoir **un repère** pour mieux appréhender la complexité du monde.

C'est améliorer son français, car 80% des mots français viennent du latin



- C'est **enrichir son vocabulaire** : le verbe *auscultare* a donné aussi bien « écouter » que « ausculter ».
- C'est **améliorer son orthographe** : le mot latin *lupum* a donné le mot *loup* avec un p.
- C'est **avoir une connaissance profonde du sens des mots** : un « désastre » n'est pas que le synonyme d'une catastrophe ; *aster* signifiant « étoile » et le préfixe *de* exprimant un mouvement de haut en bas, un désastre est au sens étymologique « une étoile qui tombe ».

C'est développer ses capacités d'attention et de raisonnement



- La langue latine est une langue à **déclinaisons**. Ainsi, *Discipulus magistrum audit* signifie « L'élève écoute le maître ». La terminaison *-us* indique que le mot est sujet ; la terminaison *-um* qu'il est COD. Traduire implique donc de bien faire attention à la fin des mots. C'est **un exercice intellectuel vraiment formateur, qui rend rigoureux et exigeant.**

Le latin est **une matière forte dans le bulletin** et apporte aussi des **points supplémentaires** au Brevet. Il est donc :

une chance supplémentaire de réussite scolaire.

Il s'agit d'offrir à votre enfant, dès à présent la possibilité de l'étudier.

M. LAVAUX, professeur de lettres classiques